

Free
Distribution

Volume I - 49720 Numéro Samedi 07 Décembre 2024

Santé

La liste noire
des
médicaments
à éviter
en 2025
et les
alternatives
pour s'en
passer

Page 7

Sciences
Découvrez
le design
des
premières
habitations
sur
Mars

Page 7

Insolite

Un python
géant
retrouvé
au milieu
d'une route
inondée en
Thaïlande

Page 7

Football

Man United sera
privé de trois
défenseurs pour
la confrontation
en Premier
League avec
Nottingham
Forest



Leicester City a
prédict le XI
contre
Brighton :
Composition
possible pour
le choc de
PremierLeague



Pep Guardiola
publie
la dernière
mise à
jour
des blessures
de
Man City



Page 8

Le Quotidien

Check nous online : <https://lequotidien.net>

Prêt pour l'achat d'une maison

Mme Vanessa Santoa Matur sommée de rembourser de Rs1,085,000 à son frère

Vencatasamy Santoa avait prêté Rs1,085,000 à sa soeur, Vanessa, pour l'achat d'une maison. Celle-ci devait lui rembourser cette somme 'tigit, tigit'. Mais, Vanessa n'a pas respecté cet engagement. Las d'attendre, Vencatasamy Santoa a logé une plainte en Cour Intermédiaire pour réclamer le remboursement de son argent et des

dommages moraux.

La magistrate A. Purryag-Ramful a ordonné à la soeur de rembourser la somme empruntée et de verser des dommages moraux de Rs50,000.

(Voir jugement en page 2 et 3)

Education

Le ministre Gungapersad reçoit une délégation conduite par l'évêque Durhône



Le ministre de l'Education et des Ressources Humaines, Dr Mahend Gungapersad, a rencontré, siège de son ministère à Phoenix, l'Evêque du diocèse de Port-Louis, l'Abbé Jean-Michaël Durhône. L'objectif de la rencontre était de discuter des questions urgentes concernant le secteur éducatif local. L'évêque de Port-Louis était accompagné de la directrice exécutive du Service Diocésain de l'Education Catholique (SeDEC), Dr Gilberte Chung Kim Chung; du père Pierre Piat; de la représentante des écoles de Lorette, Sœur Ange Lim; et de Mme Marie-Aimée Dinan.

Dans une déclaration à l'issue de la réunion, le ministre Gungapersad a souligné que la vision du gouvernement pour le secteur de l'éducation s'aligne sur celle du SeDEC et a à cœur l'intérêt des enfants. Il a assuré que son ministère fournirait tout le soutien nécessaire au SeDEC, tout en veillant à ce que les enfants confrontés à des difficultés au niveau scolaire soient pris en charge. Le ministre de l'Education et des Ressources Humaines, a-t-il observé, agira également en tant que facilitateur et veillera à ce que le curriculum, ainsi que les programmes, soient révisés de

manière adéquate avec la collaboration du SeDEC.

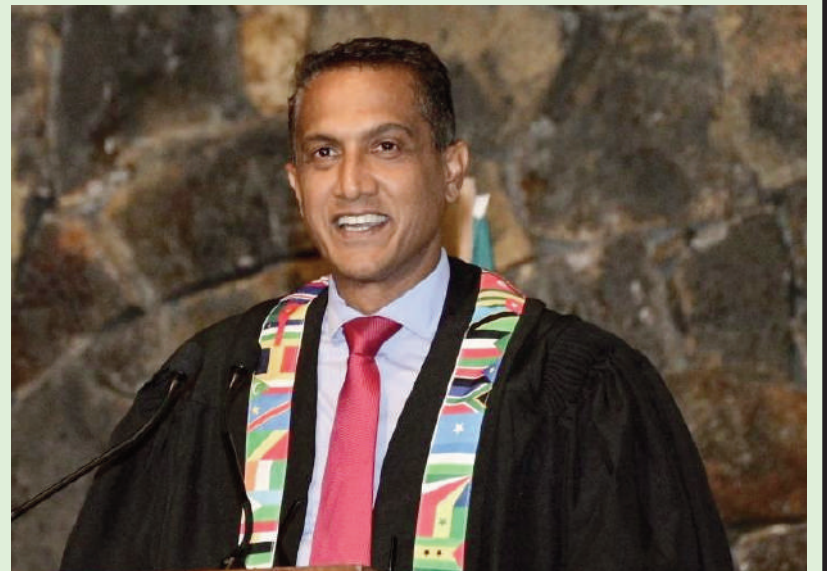
Il a indiqué qu'une autre réunion se tiendra, la semaine prochaine, afin de préparer les Assises de l'Education qui se tiendront en avril prochain. En outre, le Dr Gungapersad a fait remarquer que les bonnes pratiques du SeDEC peuvent être prises en considération et mises en œuvre au niveau national dans le but de s'attaquer à des problèmes, tels que l'intimidation, la grossesse chez les adolescentes et la toxicomanie, entre autres.

De son côté, l'évêque de Port Louis a souligné l'importance de collaborer avec le ministère de l'Education et des Ressources Humaines afin de s'attaquer aux différents problèmes du secteur éducatif, notamment au niveau du primaire.

Il a également insisté sur la nécessité d'abolir le système de promotion automatique des enfants au niveau du primaire, car ce système ne garantit pas la réussite scolaire d'un enfant au niveau académique. Le Père Durhône s'est également déclaré convaincu que la collaboration entre les techniciens du ministère et du SeDEC donnera des résultats positifs pour le bien-être des enfants.

Progrès socio-économique du continent africain

Le ministre Ramtohol souligne la contribution des jeunes diplômés à la promotion du progrès du continent africain



Une cohorte de 84 diplômés, ayant terminé avec succès leurs programmes respectifs à l'African Leadership College (ALC), ont reçu leurs certificats de diplôme en présence du ministre des Technologies de l'information, de la communication et de l'innovation, Dr Avinash Ramtohol, lors d'une cérémonie de remise des diplômes organisée au Trianon Convention Centre. S'adressant aux nouveaux diplômés, le ministre Ramtohol les a félicités pour leur travail acharné, leur dévouement et leur persévérance, ajoutant que cette réussite marque une étape importante dans leur parcours académique et professionnel. « Ce n'est pas simplement l'aboutissement de vos efforts et de vos sacrifices, mais aussi un nouveau départ pour vos projets futurs », a-t-il déclaré. Il a souligné la contribution continue des jeunes diplômés qui occuperont des postes de premier plan dans différents secteurs et joueront un rôle clé dans la dynamisation du progrès socio-économique du continent africain. Il les a ainsi exhortés à

canaliser leur passion et leur intérêt de manière à pouvoir proposer des actions et des solutions concrètes aux défis émergents.

Le Dr Ramtohol a félicité l'ALC pour avoir adopté un modèle d'apprentissage axé sur les étudiants, basé sur des projets et sur la résolution de problèmes concrets, qui dote les étudiants de méta-compétences essentielles pour un leadership efficace et une pensée entrepreneuriale. « Ces compétences préparent non seulement les étudiants à l'emploi, mais aussi à l'apprentissage tout au long de la vie », a-t-il souligné. Il a, en outre, appelé les diplômés à maintenir leur intégrité, leur moralité et leur professionnalisme tout au long de leur parcours professionnel. Il a également exprimé l'espoir que l'île Maurice continue à être une destination attractive pour les étudiants étrangers. Il a salué l'ALC pour avoir permis aux étudiants africains de pays, tels que le Ghana, le Cameroun, le Kenya et l'Angola de poursuivre leur parcours universitaire à l'île Maurice.

Prêt pour l'achat d'une maison

Mme Vanessa Santoa Matur sommée de rembourser de Rs1,085,000 à son frère

THE INTERMEDIATE COURT OF MAURITIUS
(CIVIL)

In the matter of:

Vencatasamy Santoa

Plaintiff

v/s

1. Vanessa Santoa Matur
2. Sanjay Matur

Defendant

Judgment

1. Vice-President, Intermediate Court (Civil Division) In a proceipe dated 31st January 2022, the plaintiff is praying from this Court for a judgment condemning and ordering the defendants to pay to the plaintiff the amount of Rs 1,285,000 together with interests and costs.

2. Plaintiff avers that he is the brother of defendant no.1. Defendants no.1 and no.2 are married under the legal system of community of goods. He avers further that in August 2018 he sold an immovable property and received Rs 1,235,000. On the 13th August 2018, plaintiff lent the defendants the sum of Rs 1,085,000 for the purposes of acquiring a house at Cite Candos, Quatre Bornes for the sum of Rs 1,400,000.

3. Plaintiff avers further that according to defendant no.1 part of the money lent to them was used as deposit and the rest to renovate the property. Despite being served with a mise en demeure, the defendants have up until now, failed to reimburse the amount owed to him.

4. As far as defendant no.1 is concerned, on the 30th March 2022 she has admitted in Court being indebted to the plaintiff as per the plaint.

5. For his part defendant no.2, save and except to paragraphs 1,2, 6 and 7 of the plaint, has made a general denial of the averments of the plaint and put the plaintiff to the proof.

Case of the Plaintiff

6. The plaintiff called a representative of the Conservator of Mortgages, Mr B. Awotar to depose. The witness produced a title deed bearing TV number 201808/000870 which was marked as [Doc A]. He confirmed that the plaintiff had sold an immovable property to one Mr M. Maudarbux for Rs 1,300,000 and after deduction of all the expenses he received an amount of Rs 1,235,000.

7. The plaintiff was then called to depose. He confirmed having sold a property which he owned to one, Mr Maudarbux, for the sum of Rs 1,300,000 and after deduction of tax he received Rs 1,235,000 and produced a document emanating from the Notary Mr Gopee to this effect which was marked as [Doc B]. He explained further that in August 2018, he decided to lend his sister an amount of Rs 1,085,000 and produced a copy of the bank statement of defendant no.1, marked as [Doc C]1.

8. According to the plaintiff, after the wedding of his sister to defendant no.2, he decided to help them by lending them money so that they would stop renting a house and buy their own. He also stated that out of the Rs 1,085,000 transferred into the bank account of defendant no.1, Rs 500,000, was transferred to defendant no.2 to be used as deposit for the said property and this has been admitted in latter's plea.

9. Plaintiff confirmed that defendants no.1 and no.2, used half of the money as deposit for the acquisition of a house at Candos which was transcribed in TV 201902/0016162. He also stated that he is aware that the defendants also contracted a loan in the sum of Rs 900,000 from Mauritius Housing Corporation (MHC). He said that the rest of the amount of Rs 585,000 which was lent to the defendants was used to renovate the property they bought.

10. Despite the fact that he has asked for his money on numerous occasions as he is still living in a rented

place, the defendants have failed to do so and they were thus served with a mise en demeure dated January 2022 which was produced and marked as [Doc D]. The plaintiff also explained that he acquired this plot of land and build the house with a lot of difficulty and after the death of his mother the defendants convinced him to sell the property which he did and now he is still renting a house and they do not want to reimburse him his money. This has affected him mentally.

11. Plaintiff in cross examination explained and maintained that he did not find it important to prepare or sign any document regarding the repayment of the money, as defendants are related to him and defendant no.1 is his sister and he trusted her. He maintained that both defendants no.1 and no.2 told him that they will reimburse him the money 'tigit tigit'3 and it cannot be that he will give them such an amount of money as a 'gift' or don manuel' when he is still living in a rented property.4

12. The plaintiff then called a representative of the bank, Mr Olivier Lizette, to produce the bank statement of the plaintiff which was marked as [Doc E]. He confirmed that the plaintiff's account was credited with Rs 1,285,000 on the 3rd August 2018 and on the 13th August he transferred Rs 1,085,000 to Mrs Vanessa Santoa, defendant no.1. The reason given to the bank for the transfer was 'investment in her house'.5 He also gave

2 Pg 17 of the proceedings of 27th February 2023

3 Pg 23 of the proceedings of 27th February 2023

4 Pg 24 of the proceedings of 27th February 2023

5 Pg 2 of the proceedings of 17th May 2023

evidence to the effect that the money was indeed credited in the account of defendant no.1.

13. The case for the plaintiff was, thereafter, closed.

14. At the end of plaintiff's case, defendant's counsel stated that there is no case to answer. However, counsel for the plaintiff moved for some time to peruse the authorities. At the following sitting both counsel came with different authorities which they exchanged and requested for some more time to consider their respective stand.

15. Subsequently at the sitting of the 19th June 2023, counsel for the defendant elected to close his case and the matter was fixed for submissions.

16. When the matter came for submissions, counsel for the defendant reiterated that he is electing not to call defendant no.2 and closed his case.6

Analysis

17. Having stated that there is no case to answer, defendant's counsel, following the established procedures set out in the Supreme Court cases, elected not to call evidence and closed his case.

18. In the case of Peeroo & ors v Ghuriburrin [1984 SCJ 76] Supreme Court held that

"We may, en passant, point out that the submission of Mr Abbasakoor being one of no case to answer, the Magistrate should normally have put him to his election not to call evidence before ruling on his submission."

The same reasoning was adopted in the case of Joyce v Jeetun [2008 SCJ 237], where the Court held that counsel for the defendant has to elect not to call evidence and closed its case then submit. The Court held that:

"What the defendant seems to be doing here is to submit that he has "no case to answer", although it has been termed an "objection in law". He must elect to close his case and then submit accordingly. He cannot, without closing his case ask the Court to say what its decision will be if it believes the evidence adduced by and on behalf of the plaintiff (vide: NATHOO v BISSESSUR [1953 MR 227]). In that case,

6 Pg 2 of the proceedings of 7th November 2023

the case of Alexander v. Rayson (1936)1KB 169, 178 was referred to from which the following may be usefully quoted:

"and we cannot think it right that the judge of fact

should be asked to express any opinion upon the evidence until the evidence is completed. Certainly no one would ever dream of asking a jury at the end of a plaintiff's case to say what verdict they would be prepared to give if the defendant called no evidence, and we fail to see why a judge should be asked such a question in cases where he and not a jury is the judge that has to determine the facts. In such cases we venture to think that the responsibility for not calling rebutting evidence should be upon the other party's counsel and upon no one else." [underlining is mine]

19. Thus, after electing not to call the defendant or any other evidence, counsel for the defendant closed its case.

20. What the Court will have to assess in the present matter, is whether the point of no case to answer has been well taken bearing in mind that on one hand the Court is privy with the sworn version of the plaintiff who has chosen to depose under oath and on the other hand the unsworn version of the defendant no.2 which rest solely on his plea.

21. It is vital to point out at this stage that as far as defendant no.1 is concerned, she has admitted being indebted when the case was called on the 30th March 2022. Thus, by so doing she has admitted that Rs 1,085,000 was transferred into her account from plaintiff's account in order to enable her and her husband to purchase a house which is also evidenced by [Doc C]. She has also acknowledged that the money lent had to be reimbursed and that she has acquired a property found at Cité Candos, Quatre- Bornes together with her husband in February 2019. Finally, by admitting to the plaint, she therefore confirmed that the Rs 500,000 of the plaintiff's money was used as house deposit which was made on the 12th October 2018.

22. I have thoroughly assessed the evidence on record in light of the pleadings and have duly considered the submissions of both counsel. It is noted that defendant no.2 has admitted being civilly married to defendant no.1 and that Rs 500,000 was transferred on his account by latter in order to make a deposit for the house which they have purchased.7 He also admitted that a house situated at Cité Candos was bought in February 2019

"for the sum of Rs 1,400,000 which the defendants paid as follows:

(i) Rs 500,000 (sum borrowed from the plaintiff)

(ii) Rs 900,000 (a loan from the "MHC Ltd)"8 [Underlining is mine]

23. It is well established that a party is bound by its pleadings and any admission made by a defendant in his plea constitutes an 'aveu judiciaire.' [Municipal Council of Vacoas/ Phoenix v FMA Mooraby-Shining Enterprises Co. Ltd 2013 SCJ 188]. It is therefore apposite at this stage to reproduce Article 1356 Code Civil Mauricien (CCM) which deals with 'aveu judiciaire':

Article 1356 (CCM) states:

"L'aveu judiciaire est la déclaration que fait en justice la partie ou son fondé de pouvoir special.

Il fait pleine foi contre celui qui l'a fait. Il ne peut être divisé contre lui.

Il ne peut être révoqué, à moins qu'on ne prouve qu'il a été la suite d'une erreur de fait. Il ne pourrait être révoquésous prétexte d'une erreur de droit."

24. In the present matter since there has been no revocation of such 'aveu' it is therefore perfectly legitimate for me to act upon the admission made by defendant no.2 in his plea and state that as far as the Rs 500,000 is concerned it was borrowed from the plaintiff and as such could not in any circumstances amount to a 'gift' and/or 'don manuel.'

25. Thus, what remains to be decided upon is the remaining amount of Rs 585,000. As per [Doc C], the amount which was transferred from plaintiff's account into the account of

7 Plaintiff paragraph 6

8 Plaintiff paragraph 7 and Plea of defendant no.2 para-

Croissance et défis des PME

Le ministre Ameer Meea et le représentant résident de la Banque mondiale discutent de la voie à suivre

Le représentant résident de la Banque mondiale, M. Sjamsu Rahardja, et la Spécialiste principale du secteur financier, Mme Brinda Devi Dabysing, ont rencontré le ministre de l'Industrie, des PME et des Coopératives, M. Sayed Muhammad Aadil Ameer Meea, au siège du ministère à Port-Louis. L'objectif était de faire le point sur tous les défis qui entravent la croissance du secteur des PME et de réfléchir à la voie à suivre avec l'aide de la Banque mondiale en tant que partenaire stratégique.

Dans une déclaration, le ministre Ameer Meea a souligné le rôle clé de la Banque mondiale pour faciliter le développement du pays en termes de programmes de financement et d'appui. La Banque mondiale, a-t-il déclaré, peut fournir une assistance technique et un financement dans des secteurs émergents, tels que la gestion des déchets, l'énergie solaire et l'écologisation des PME. Le renforcement de la visibilité des PME aux niveaux local et international a également fait partie des discussions. L'intervention de la Banque mondiale sera un grand atout pour le ministère, surtout lorsque le secteur des PME n'est pas aussi florissant qu'il le devrait, a-t-il ajouté, tout en soulignant que les pays de

la région africaine comme le Rwanda, le Maroc, Madagascar et la Zambie ont dépassé Maurice. « Nous avons un grand défi, et nous faisons de notre mieux pour que le pays devienne une star clé dans la région, en particulier dans le secteur des PME », a-t-il dit. Le ministère a mis en place environ 150 programmes pour les PME, ce qui, selon lui, nécessite une évaluation pour déterminer leur viabilité face aux tendances émergentes. En outre, le ministre Ameer Meea a noté que les PME, réalisant un chiffre d'affaires annuel compris entre 100 et 300 millions de roupies sont souvent confrontées à de nombreux défis en termes de croissance et de développement, qui doivent être relevés en temps opportun.

M. Rahardja a indiqué qu'il s'agissait d'une réunion fructueuse et productive, ajoutant que la promotion du développement du pays et, en particulier, du secteur des PME et des coopératives était au premier plan des discussions. Il a réitéré l'assistance et la volonté de la Banque mondiale de soutenir les initiatives gouvernementales visant à améliorer la compétitivité de l'industrie et à introduire une intervention efficace pour promouvoir le secteur des PME.

Infrastructures

Le ministre Guinness préside une réunion avec les parties prenantes concernées concernant le nettoyage des égouts, des rivières et des canaux

Le ministre des Infrastructures nationales, M. Govindranath Guinness, a présidé une réunion au Conseil municipal de Port Louis avec des représentants des conseils de district, des conseils municipaux, de l'Autorité de drainage des terres et d'autres organismes concernés pour évaluer l'état du nettoyage des égouts, des rivières et des canaux. Le ministre des Collectivités locales, M. Ranjiv Wochit, ainsi que le Junior Minister Mohammad Fawzi Allymun, ont également assisté à la réunion.

Dans une déclaration à l'issue de la réunion, le ministre Guinness a souligné que, selon les rapports faits par les différents représentants, les opérations de nettoyage des canalisations ont été réalisées à 50 %, selon les localités. Soulignant l'importance de rester proactif face au changement climatique et à la prochaine saison des pluies et des cyclones, le ministre a insisté sur la nécessité d'une préparation renforcée, faisant remar-

quer que davantage d'opérations de nettoyage devront être achevées et réalisées au plus tôt.

M. Guinness a également souligné que chaque autorité locale s'est vu allouer un budget de 2,5 millions de roupies pour effectuer ces tâches de nettoyage, ajoutant que l'Autorité de drainage des terres dispose actuellement d'un budget de 30 millions de roupies qui sera décaissé aux autorités locales qui auront besoin de plus de fonds. Le ministre Guinness s'est, par ailleurs, déclaré satisfait des résultats de la réunion, soulignant que tous les organismes étaient prêts à coopérer à cette tâche. Nous les avons appelés aujourd'hui à intensifier leurs efforts pour accomplir le nettoyage de tous les égouts à travers le pays, a-t-il ajouté. En outre, le ministre de l'Infrastructure nationale a exprimé sa gratitude à tous les travailleurs effectuant le nettoyage des égouts, soulignant qu'ils rendent un grand service au pays.

Suite de la page 2

Prêt pour l'achat d'une maison

graph 5

the defendant no.1 was Rs 1,085,000 with the annotation 'Investment in her house' and this can also be confirmed by [Doc E].

26. So, as far as the remaining amount of Rs 585,000 is concerned, the Court has the sworn version of the plaintiff who stated that this amount was used to renovate the property which the defendants had bought and by agreeing to the plaint this is therefore also admitted by defendant no.1. However, defendant no.2 chose not to adduce any evidence what soever and closed his case. Additionally, no objection was taken by defendant no.2 when such oral evidence was adduced by the plaintiff.

27. I therefore have no difficulty in finding that the said

amount of Rs 585,000 was also borrowed just like the Rs 500,000 mentioned under paragraph 7 (a)(i) of the plaint.

28. In so far as the moral damages of Rs 200,000 is concerned the plaintiff explained that he was morally affected as firstly, it was very difficult for him to find a job and secondly, he had to work very hard in order to get the money, to buy and built the house and as such this has caused him a lot of stress. I therefore find that Rs 50,000 as damages would be reasonable in the circumstances.

29. For the reasons above, I order defendants no.1 and no.2 to pay to the plaintiff the total sum of Rs 1,135,000. With costs.

Secteur maritime, économie et sécurité

Le ministre adjoint des affaires étrangères de l'Australie rencontre le Premier ministre Ramgoolam

Le ministre adjoint des Affaires étrangères de l'Australie, M. Tim Watts, accompagné d'une délégation, comprenant la Haute Commissaire australienne à Maurice, Mme Kate Chamley, a rencontré le Premier ministre, le Dr Navinchandra Ramgoolam, au New Treasury Building, à Port-Louis.

Dans une déclaration à l'issue de la réunion, M. Tim Watts a déclaré que c'était un grand honneur de rencontrer le nouveau Premier ministre, le Dr Navinchandra Ramgoolam, et a observé qu'il était le premier dirigeant mondial à rencontrer ce dernier après les récentes élections. Il a rappelé que Maurice et l'Australie sont des voisins de l'océan Indien qui sont liés non seulement par la géographie, mais aussi par la démographie. Il a précisé que la deuxième plus grande diaspora mauricienne au monde se trouve en Australie, tout en soulignant l'amitié chaleureuse entre les deux pays. « Le plus grand campus universitaire international d'Australie en Afrique se trouve à Maurice, à savoir l'Université Curtin, et nous collaborons à l'éducation de la prochaine génération de jeunes Mauriciens, ainsi que des personnes à travers le continent africain », a-t-il déclaré. En outre, il a souligné qu'avec les défis croissants dans l'océan Indien, les deux pays peuvent être appelés à travailler ensemble dans de nombreux domaines, notamment le renforcement des capacités dans le domaine maritime, la création d'opportunités partagées dans l'économie bleue et l'amélioration de la sûreté et de la sécurité maritimes dans la région. Maurice et l'Australie travaillent également en étroite collaboration dans des forums internationaux, tels que l'Association des pays riverains de l'océan Indien.

Logement

Le ministre Mohamed évalue l'avancement des travaux sur le site NSLD d'Arsenal



Le ministre du Logement et des Terres, M. Shakeel Mohamed, a effectué une visite sur le chantier du projet New Social Living Development (NSLD) à Arsenal pour évaluer l'avancement des travaux et examiner le calendrier d'achèvement.

Dans une déclaration faite à l'issue de la visite, le ministre Mohamed a souligné l'importance de garantir la durabilité et la qualité des logements afin de fournir des logements exempts de fissures structurelles ou d'infiltrations d'eau. En outre, il a annoncé son intention d'organiser une réunion avec les responsables et les entrepreneurs du NSLD pour aborder ces problèmes et mettre en œuvre des améliorations clés.

Le ministre du Logement et des Terres a également décrit plusieurs améliorations apportées au projet, notamment l'ajout d'aires de jeux pour enfants, d'espaces verts, d'un magasin à proximité et de chauffe-eau solaires pour chaque maison.

A.Purryag-Ramful
Judge

Le Quotidien

REDACTION ET ADMINISTRATION

1er étage Jade Court Jummah Street Port Louis

Tel : 208 2631 – Tel 54620293

Email : le_quotidien2@yahoo.fr

REDACTEUR EN CHEF : ROBERT NG

SALE BY LEVY

Notice is hereby given that on Thursday the 20th day of March, 2025 at 1.30 p.m. shall take place before the Master's Court, Supreme Court, New Supreme Court Building, situate at Cr Edith Cavell & Desroches Street, Port-Louis, the Sale by levy of : « Une portion de terrain de la contenance de SIX PERCHES (6P) soit DEUX CENT CINQUANTE TROIS METRES CARRES ET VINGT CINQ CENTIEMES DE METRE CARRE (253.25 M²), étant le Lot No.7, située au quartier des Plaines Wilhems lieudit Phoenix, Mahant Kabir Temple Road, Bonne Terre, Vacoas bornée d'après un procès-verbal d'arpentage avec plan figuratif dresse par Monsieur A. S. Calloo, Arpenteur Jure le 26/08/1988, enregistré au Reg : LS 25/8722 comme suit :- (PIN NUMBER 1733110139) Du premier côté, par un chemin de QUATRE METRES QUATRE VINGT HUIT CENTIMETRES (4.88 M) de large, sur TREIZE METRES SOIXANTE DOUZE CENTIMETRES (13.72 M) ou QUARANTE CINQ PIEDS (45') ; Du second côté, par le lot No.8, sur DIX NEUF METRES CINQ CENTIMETRES (19.05 M) ou SOIXANTE DEUX PIEDS SIX POUCE (62'06") ; Du troisième côté, par SAHADEO WOODUN, sur TREIZE METRES SOIXANTE DOUZE CENTIMETRES (13.72 M) ou QUARANTE CINQ PIEDS (45'). Et du quatrième et dernier côté, par le lot No. 4, sur DIX NEUF METRES CINQ CENTIMETRES (19.05 M) ou SOIXANTE DEUX PIEDS SIX POUCE (62'06"). Together with all the appurtenances and dependencies thereon existing and generally all that may depend therefrom or form part thereof without any exception or reservation. The whole as morefully described in title deed duly registered on the 01/03/2018 and 16/03/2018 and transcribed on 23/03/2018 in Vol. TV 201803/001661. **STATEMENT OF OWNERSHIP:-** In virtue of a deed drawn up by and before Mr Notary Gunness Beeharry to be duly registered on the 01/03/2018 and 16/03/2018 and transcribed in Vol. TV 201803/001661, Mr Dheeraj GOLARAM acquired the above described portion of land from Mr and Mrs Parvinlal Gopaul (Wife born Mrs Devina RAMDOSS). **BUILDINGS AND/OR PLANTATIONS: Location :-** The subject property is located along a common tarred road known as Morcellement Woodun Street at around 70 metres from its Mahant Kabir Temple Road, itself being at about 1.30 kilometres from its junction with Candos-Vacoas Road (B3). The site is more precisely located at the following GPS Coordinates: [-20.288187,57.493605]. The neighbouring land use is mainly residential. **Site Description :-** The site consists of a residential plot of land of an extent of 253.25 square metres as described in title deed registered and transcribed in Volume 3608 No 31. The site is morefully described in a survey report drawn up by Mr A.S Calloo (Sworn Land Surveyor) dated 26 August 1988 and registered in L.S. 25 No 8722. The site is regular in shape with a relatively even topography and major services are readily available around its perimeter. The site has a road frontage of 13.72 metres and a maximum depth of 19.05 metres. The site is enclosed with concrete block walls and accessed via a vehicular metal gate. **Building Description :-** A single storey residential building of a gross approximate extent of 220 square metres currently made of concrete frame structures in-filled with block walls under reinforced concrete slab roof stands on the site. The walls are plastered and painted with metal glazed openings fitted with burglar bars. As the property was not accessible during inspection, a detailed survey was not possible. Based on an external overview, it was noted that the building is in an average state of repairs and maintenance. It was also noted that a first-floor level is being constructed and block works have partly reached window level. Together with all that may depend or form part thereof without any exception or reservation and the whole morefully described in the Memorandum of Charges filed in the above matter. The sale is prosecuted at the request of **BANK ONE LIMITED** against **Mr Dheeraj GOLARAM**. All parties claiming a right to take inscription of legal mortgage upon the said property are warned that they must do so before the transcription of the judgment of adjudication failing which they shall forfeit such rights.

Under all legal reservations.

Dated at Port Louis, this 2nd day of December, 2024.

Thierry Koenig SA
ENSAfrica (Mauritius)

Of 18, Edith Cavell Street, Port Louis.
Attorney in charge of the sale.

SALE BY LEVY

Notice is hereby given that on Thursday the 27th day of March 2025 at 1.30 p.m. shall take place before the Master's Court, (Courtroom No. 23), 2nd Floor, New Supreme Court Building, Cr Edith Cavell & Desroches St, Port Louis, the Sale by levy of: "Les parts et portions ci-après désignées d'un ensemble immobilier, connu sous la dénomination de "FLAT LES MAGNOLIAS", soumis au régime de la copropriété ainsi que ci-après établi, composé de sept lots plus amplement décrits en l'État Descriptif de Division figurant au Règlement de Copropriété, construit sur une portion de terrain de la contenance de VINGT TROIS PERCHES ET HUIT DIXIÈMES DE PERCHE (23.8P) soit MILLE QUATRE MÈTRES CARRÉS ET CINQUANTE-SEPT CENTIÈMES DE MÈTRE CARRÉ (1,004.57 M²), située au district des Plaines Wilhems, lieudit "Curepipe", Route Royale, portant le (PIN NUMBER : 1742380076), le tout plus amplement décrit et aborné au titre de propriété ci-après relaté. L'Ensemble Immobilier est soumis au régime de la copropriété suivant le Règlement, contenant État Descriptif de Division, reçu par feu Maître Louis Marie Ignace Marc KOENIG, Notaire au Port Louis, le 10/08/1979, enregistré et transcrit le 20/08/1979 au TV 1459/233. **Désignation du lot 7** Ce lot comprend: I U n appartement de MILLE SIX CENT QUARANTE-TROIS PIEDS ANGLAIS CARRÉS (1,643 P²) situé au second étage du niveau supérieur du bâtiment résidentiel (compris dans l'Ensemble Immobilier) et portant le No.7 du plan des vues en plan du second étage (niveau supérieur) dudit bâtiment. II Une remise (store) de CENT VINGT ET UN PIEDS ANGLAIS CARRÉS (121 P²) située au sous-sol du niveau inférieur du bâtiment résidentiel (compris dans l'Ensemble Immobilier) et indiquée comme "store No.7" au plan des vues en plan du sous-sol (niveau inférieur) dudit bâtiment. III Et les CENT QUARANTE DEUX VIRGULE QUATRE-VINGT-SIX/MILLIÈMES (142,86/1.000^{èmes}) de la propriété du sol et de toutes parties communes dudit Ensemble Immobilier et qui comprennent notamment l'emplacement pour garage de voiture au sous-sol (niveau inférieur) du bâtiment résidentiel. Together with all buildings, constructions and plantations erected and/or to be erected thereon and all dependencies and appurtenances thereof, generally whatsoever, without any exception or reservation, the whole as morefully described in title deed, drawn up by Mr. Marie Louis Jerome Koenig, Notary Public, on the 31/08/2018, registered and transcribed on the 31/08/2018 in TV 201809/000077. **BUILDINGS AND/OR PLANTATIONS: Land Zoning:-** Residential Site:- The rectangular shaped land has an even topography with part frontage to an access road. Phoenix – Mahebourg Road A10 lies at a distance of approximately 60 metres from subject property. The site is serviced with all infrastructural utilities and facilities. Access:- Access to property is by means of a tarred vehicular road. Services:- Electricity and domestic water supply are available on site; Neighbourhood:- Neighbourhood mainly consists of semi-luxurious residential buildings in a heavily built-up residential area. The commercial centre of Curepipe is found within walking distance. All amenities including public transport are available in the region. **Building Building –** Residences Les Magnolias – the three storey (ground floor + 2 upper floors) residential building is made of reinforced concrete frame structure with concrete block walls under a flat reinforced concrete slab roof. Property is enclosed within boundary walls. **Apartment – Lot No. 7** Apartment Lot No. 7 is found on the second floor and has a quote part of 142.86/1,000ths. It also comprises a store of 11.24 M²; (a) Area – 152.64 M² or 1,643 ft² excluding area of store (b) State of repair – Good (c) Finishes: Openings – Mainly aluminium glazed doors and windows Plastering and paint – External walls are rendered and painted. The whole morefully described in the Memorandum of Charges filed in the above matter. The sale is prosecuted at the request of The Mauritius Commercial Bank Ltd against Mr. Joseph François Gérard GAUD also called GAUD Joseph Francois Gerard. All parties claiming a right to take inscription of legal mortgage upon the said property are warned that they must do so before the transcription of the judgment of adjudication failing which they shall forfeit such rights.

Under all legal reservations.

Dated at Port Louis, this 2nd day of December, 2024.

Thierry Koenig SA
ENSAfrica (Mauritius)

18, Edith Cavell Street, Port Louis.
Attorney in charge of the sale.

NOTICE UNDER SECTION 311(2) OF THE COMPANIES ACT 2001

In the matter of:

REDSTAR INTERNATIONAL

(the "Company")

NOTICE IS HEREBY GIVEN:

THAT Redstar International, an Authorised Company, having its Registered Office at C/o Credentia international Management Ltd, The Cyberati Lounge, Ground Floor, The Catalyst, Silicon Avenue, 40 Cybercity, 72201 Ebène, Republic of Mauritius, is to be removed from the Register of Companies under Section 309 (1) (d) of the Companies Act 2001.

THAT pursuant to Section 312 of the Companies Act 2001, any objection to the removal of the Company shall be delivered to the Registrar of Companies not later than 28 days from the date of this notice.

Date: 05 December 2024

Credentia International Management Ltd
Registered Agent

SALE BY LEVY

Notice is hereby given that on Thursday the 13th day of February 2025, at 1.30 p.m. shall take place before the Master's Court, Supreme Court, (New Supreme Court Building) Cr Desroches & Edith Cavell Streets, Port Louis, the Sale by Levy of « Une portion de terrain située au quartier de Flacq, lieudit Riche Mare, Kalipa Road de la contenance de QUATRE CENT VINGT DEUX ET HUIT DIXIEMES METRES CARRES (422.80 M2) Lot No. 1, et bornée d'après un procès verbal de rapport contenant description avec plan figuratif, y joint dresse par Monsieur Ravin Tupsy, arpenteur juré, en date du 15/10/1992 enregistré au Reg : LS 27 No. 3910, comme suit : (PIN No. 1408060273) Du premier côté, par Kalipa Road sur TREIZE METRES ET QUATRE VINGT SEPT CENTIMETRES (13 m 87 cm) ; Du deuxième côté, par M. Samlall Pran sur TRENTE METRES ET QUARANTE HUIT CENTIMETRES (30 m 48 cm) ; Du troisième côté, par le Lot No. 3 sur TREIZE METRES ET QUATRE VINGT SEPT CENTIMETRES (13 m 87 cm) ; Et du quatrième et dernier côté, par le Lot No. 2 sur TRENTE METRES ET QUARANTE HUIT CENTIMETRES (30 m 48 cm). La mesure employée est le mètre. Ensemble tout ce qui peut en dépendre et en faire partie sans aucune exception ni réserve, le tout plus amplement décrit et aborné au titre ci-après relaté. PROPRIETE Suivant contrat contenant quittance du prix de soixante cinq mille roupies (Rs 65,000.00) dresse par Me Rajkumar Lallah, notaire, les 07/05/1993 et 28/07/1993 enregistré et transcrit au Volume 2599/29, Monsieur et Madame Huroon Dhowtall ont vendu à Monsieur Rajendranath BOODHOOA, pendant son susdit mariage, la portion de terrain ci-dessus désignée. » As per deed of notoriety dated 16/12/2004 and 30/03/2005, the said late Mr Rajendranath BOODHOOA died intestate on the 18/08/1999 (As per death certificate 295/1999, Flacq), leaving as sole heirs and parties entitled to apprehend his estate and succession: (1) His legitimated child, Mr Rama BOODHOOA, and (2) His surviving spouse, Mrs Lahila Devi BOODHOOA (born Mogun) from whom he was neither divorced nor judicially separated. Subsequently as per deed of notoriety dated 13/02/2023 Mrs Lahila Devi BOODHOOA (born Mogun) died intestate on the 31/10/2022 (As per death certificate 833/2022, Flacq), leaving as sole heirs and parties entitled to apprehend her estate and succession her two natural children and legitimated child, namely: (1) Anuradha BUNDHUN (born MOGUN) (2) Varma MOGUN and (3) Rama BOODHOOA. There exists on the above described portion of land a concrete house under slab and is provided with water and electricity supply. The whole morefully described in the Memorandum of Charges filed in the above matter and the Amended Subrogation Petition dated 5 March 2024. The sale is prosecuted at the request of The Mauritius Commercial Bank Ltd against the above named heirs of late Rajendranath BOODHOOA and late Lahila Devi BOODHOOA (born Mogun), namely (1) Anuradha BUNDHUN (born MOGUN) (2) Varma MOGUN and (3) Rama BOODHOOA. All parties claiming a right to take inscription of legal mortgage upon the said property are warned that they must do so before the transcription of the judgment of adjudication failing which they shall forfeit such rights.

Under all legal reservations.

Dated at Port Louis, this 2nd day of December 2024.

Udhisteer K Ragobur
ENSAfrica (Mauritius)

Of 18 Edith Cavell Street, Port Louis.
Attorney in charge of the sale.

NEWSPAPER NOTICE FOR BUILDING & LAND USE PERMIT APPLICATION

NOTICE FOR PERMISSION FOR LAND USE
WITHIN RESIDENTIAL ZONE

Take notice that **DAR-UL-ARKUM** represented by **Mr. Naweed JAUFURALLY** will apply to the District Council of Grand Port for a Building and Land Use Permit for the Proposed
(1) Demolition of an existing concrete building of Ground + First floor
(2) Construction of a Mosque at Ground Floor at Cemetery/Shivala Road, Plaine Magnien.

Any person feeling aggrieved by the proposal may lodge an objection in writing to the above-named Council within 15 days as from the date of the publication.

Date : 06.12.2024

SALE BY LEVY

Notice is hereby given that on Thursday the 27th day of March 2025, at 1.30 p.m. shall take place before the Master's Court, Supreme Court (New Supreme Court Building) situate at Cnr Edith Cavell & Desroches Streets, Port Louis, the Sale by levy of: " Les biens et droits immobiliers ci-apres decrits dependant d'un groupe d'immeubles denomme « Residences Baie du Tombeau » edifie sur une portion de terrain sise au quartier des Pamplemousses, lieudit Roche Bois de la contenance de TRENTE MILLE TROIS CENT CINQUANTE NEUF ET QUARANTE CENTIEMES METRES CARRES (30,359.40 M²) et bornee d'apres un proces verbal de description avec plan figuratif y joint dresse par Monsieur Kritanand Balaghee, arpenteur jure, le 03/03/1998, enregistre au registre L.S 35/6188, comme suit :- (PIN NUMBER : 1217390011) Vers le Nord, par un chemin commun de QUATRE METRES QUATRE VINGT DIX CENTIMETRES (4.90 M) de large, sur DEUX CENT TREIZE METRES QUATRE VINGT QUINZE CENTIMETRES (213.95 M) ; Vers L'Est, par une route publique, sur cent CINQUANTE DEUX METRES SOIXANTE HUIT CENTIMETRES (52.78 M) ; Vers le Sud, partie par Latanier Knitwear Ltd et partie par le surplus du terrain sur cent QUATRE VINGT TREIZE METRES CINQUANTE NEUF CENTIMETRES (193.59 M) ;

Et vers L'Ouest, par le surplus du terrain sur cent QUARANTE SIX METRES QUATRE VINGT QUINZE CENTIMETRES (146.95 M) ; Ledit groupe d'immeubles comprend quatorze blocs comprenant chacun trente deux appartements construits en blocs de ciment sous dalles et identifiés sur le plan qui est demeure annexe à l'acte ci-apres relate, comme etant les blocs A,B,C,D,E,F,G,H,I,J,K,L,M,N,P contenant la numerotation des lots en chiffres a été soumis au regime de la copropriete et ayant fait l'objet d'un etat descriptif de division incorpore au reglement de copropriete dresse par Me Darmalingum Gooriah, Notaire, le 18/11/1999, enregistre et transcrit au TV 4261/35. **Lot No.94** Un appartement du Type A (portant le numero C 30 au plan contenant la numerotation des lots) situe dans le Bloc C au troisieme etage se trouvant a gauche en deuxieme position des escaliers droite en se mettant face audit Bloc. Le Type A est decrit audit reglement de copropriete, comme suit :-

Type A Un appartement d'une superficie reelle interieure hors mur de CINQUANTE TROIS METRES CARRES ET TRENTE SIX CENTIEMES DE METRES (53.36 M²) comprenant :- Une porche/balcon d'une superficie de TROIS METRES CARRES ET TROIS CENTIMETRES DE METRES CARRE (3.03 M²) ; Une salle de sejour d'une superficie de DIX SEPT METRES CARRES ET TRENTE CENTIEMES DE METRE CARRE (17.30 M²) ; Une cuisine d'une superficie de SEPT METRES CARRES ET SIX CENTIEMES DE METRES CARRE (7.06 M²) ; Une salle de bains et les toilettes d'une superficie de TROIS METRES CARRES ET VINGT CINQ CENTIMETRES DE METRES CARRES (3.25 M²) ; Une premiere chambre à coucher d'une superficie de TREIZE METRES CARRES ET QUARANTE DEUX CENTIEMES DE METRES CARRE (13.42 M²) ; Une deuxieme chambre à coucher d'une superficie de NEUF METRES CARRES ET TRENTE CENTIEMES METRES CARRES (9.30 M²) ; Avec ensemble les DEUX CENT QUINZE/CENT MILLIEMES (215/100,000 emes) des parties communes y attachees. Ensemble les maison (s), batiment (s) et construction (s) de toute nature s'y trouvant et généralement tout ce qui peut en dépendre ou en faire partie sans aucune exception ni réserve. Le tout plus amplement décrit en date au titre du 24/10/2016 et 28/10/2016 enregistre et transcrit le 04/11/2016 au Vol TV201611/000231. **BUILDINGS AND/OR PLANTATIONS: Location:** The site is found within Residence NHDC at Baie du Tombeau at the corner of Avenue des Pengouins and Macadam Road at approximately 335 metres northwest of its junction with Baie du Tombeau Coastal Road adjoining WCL Roofing Ltd at Baie du Tombeau. **Site & Complex Description:** Residences Baie du Tombeau (NHDC) is built over an extent of 30,359.40 square metres as described in the title deed registered at Volume TV 201611 No 000231 on 14th November 2016 and as per a Memorandum of Survey drawn by Mr Kritanand Balaghee, Sworn Land Surveyor on 3rd March 1998 registered at Reg LS 35 No 6188 with a PIN reference 1217390011.

The site has a regular shape and an even topography with a frontage of 152.78 metres to Macadam Public Road tarred access and maximum depth of 213.95 metres to its northern boundaries. The site is bounded by chain link fencing along its sides and has an open access. All services are already connected to the site. The complex comprises several blocks of apartments made up of reinforced concrete frames and structures, concrete block walls, under reinforced concrete slab roof. The elevations are fitted with metal frames and glazed openings, and the floors are finished with ceramic tiles.

Unit Description: The unit is designated as Lot No 94(C30) of Residences NHDC Baie du Tombeau development is found at the third floor of block C. It is made of reinforced concrete frames and structures, concrete block walls, and reinforced concrete slab roof. The elevations are fitted with metal frames & glazed openings. No internal inspection was possible. As per the reglement de co-propriete, accommodation to the unit comprises a balcony, a dining room, a living room, a kitchen, toilets & bathroom area, and two bedrooms. The unit provides a gross covered area of 53.36 square metres and is held with 215/100,000 shares in common parts. It also enjoys common parking area.

The whole morefully described in the Memorandum of Charges filed in the above matter. The sale is prosecuted at the request of SWAN LIFE LTD v/s Mr Frederic Steeve AUCKLOO and his lawful wife Mrs Marie Jennifer Patricia AUCKLOO (born LOUISE). All parties claiming a right to take inscription of legal mortgage upon the said property are warned that they must do so before the transcription of the judgment of adjudication failing which they shall forfeit such rights. Under all legal reservations. Dated at Port Louis, this 2nd day of December 2024.

Thierry Koenig SA
ENSafrica (Mauritius)
Of 18 Edith Cavell Street, Port Louis.

Attorney in charge of the sale

SALE BY LEVY

Notice is hereby given that on Thursday the 20th day of March, 2025 at 1.30 p.m. shall take place before the Master's Court, Supreme Court (New Supreme Court Building) situate at Cnr Edith Cavell & Desroches Streets, Port Louis, the Sale by levy of: « Une portion de terrain située au quartier de la Rivière du Rempart lieu dit L'Espérance Piton, de la contenance de CINQ CENT VINGT CINQ METRES CARRES ET QUATRE VINGT DOUZE/CENTIEMES DE METRE CARRE (525.92 M²), et bornée d'après un rapport d'arpentage avec plan figuratif y joint dresse par Monsieur Robert Foiret arpenteur jure, le 03/10/1998, enregistre au Reg. LS 26/1736 comme suit :- (PIN Number :-1308010087) D'un côté, partie par un chemin de sortie de TROIS METRES CINQ CENTIMETRES (3.05 M) de large, commun entre les co-partageants et partie par le Lot No.2, (Hurry Krishna Auckloo), sur QUATORZE METRES CINQUANTE TROIS CENTIMETRES (14.53 M). Du second côté, par Bohal Baugeerutty, Hardeo Seeraz et Ramsarrun Matadeen, sur TRENTE SIX METRES VINGT SEPT CENTIMETRES (36.27 M). Du troisième côté, par les Heritiers Oodithnarain Auckloo, sur QUATORZE METRES QUARANTE HUIT CENTIMETRES (14.48 M). Et du quatrième et dernier côté, par Sellayah Appadoo, Roopnarain Bhairow et Heritiers Mootien Chinien, sur TRENTE SIX METRES VINGT SEPT CENTIMETRES (36.27 M). La mesure employée est le mètre. Ensemble les maison(s), bâtiment(s) et construction(s) de toute nature se trouvant sur la dite portion de terrain et généralement tout ce qui peut en dépendre ou en faire partie sans aucune exception ni réserve. Le tout plus amplement décrit au titre en date du 25/07/2006 et enregistre le 31/07/2006 et transcrit au Volume 6252/7. **BUILDINGS AND/OR PLANTATIONS: Location:** The site is found along a 3.05 metres wide tarred access at approximately 75 metre southeast of its junction with Maurice Martin Street, itself approximately 45 metres northeast of its junction with S Dayanand Street which is at about 176 metres northwest of its junction with Royal Road Piton (B16) and at an approximate distance of 236 metres northeast of Social Welfare Centre at L'Esperance Piton. **Site Description** The site has an area of 525.92 square metres as morefully described in the title deed registered and transcribed at Volume TV 6252 No7 on 31st July 2006 and a Memorandum of survey drawn by Mr. Robert Foiret, Sworn Land Surveyor on 3rd October 1988 registered at Reg LS 26 No 1736. The site has a regular shape and an even topography with frontage of 14.53 metres to a 3.05 metres wide untarred access, and maximum depth of 36.27 metres to its southern boundaries. The site is bounded by concrete block walls along its sides and has an open access. All services are already connected to the site. **Building Description** A single-storey building is constructed upon the site. It is made of reinforced concrete frames and structures, concrete block walls, and reinforced concrete slab roof. The elevations are fitted with metal and part aluminium frames and glazed openings. The building provides an approximate gross covered area of 165 square metres. No internal inspection was possible.

Together with all that may depend or form part thereof without any exception or reservation and the whole morefully described in the Memorandum of Charges filed in the above matter.

The sale is prosecuted at the request of SWAN LIFE LTD formerly known as the Anglo Mauritius Assurance Society Ltd against Mr. Omprakash BOODHUN, and his lawful wife Mrs. Amanda BOODHUN (born JUGDOYAL).

All parties claiming a right to take inscription of legal mortgage upon the said property are warned that they must do so before the transcription of the judgment of adjudication failing which they shall forfeit such rights.

Under all legal reservations.

Dated at Port Louis, this 2nd day of December, 2024.

Thierry Koenig SA

ENSafrica (Mauritius)

Of 18, Edith Cavell Street, Port Louis

Attorney in charge of the sale

IN THE SUPREME COURT OF MAURITIUS
(Bankruptcy Division)

In the matter of :

The Insolvency Act

And

And in the matter of : **CLB Holidays Ltd, having its registered office , situate at Coastal Road, Mont Choisy, Choisy Les Bains (RES), Mont Choisy**

And

Mr. Benoit Marie Gabriel PFISTER and Mrs. Marie Helene Odile Jacqueline Nicole PFISTER electing their legal domicile in the office of **Me. Gérard Huet de Froberville of 18, Edith Cavell Street, Port-Louis (hereinafter referred to as "the Petitioner")**

Notice is hereby given that a Petition for the Compulsory Winding Up (hereinafter referred to as "the Petition") of the above named Company was, on **Wednesday , the 27th November 2024** lodged by **Mr. Benoit Marie Gabriel PFISTER and Mrs. Marie-Helene Odile Jacqueline Nicole PFISTER** by electronic filing under the Court (Electronic Filing of Documents) Rules 2012.

The said Petition is registered as **Cause Number SC/COM/PET/000883/2024** and the **returnable date is the 12TH December 2024** . Any creditor or contributory of the said Company desirous to support or oppose the making of an Order on the Petition may do so by making the necessary appearance by electronic filing either through a legal adviser or in person at the Public Service Bureau located at the Commercial Division of the Supreme Court of Mauritius, Crn Edith Cavell and Desroches Streets, Port-Louis. A copy of the Petition will be furnished to any creditor or contributory of the said Company requiring the same by the undersigned on payment of the required charge for the same, or may be obtained on the electronic filing system.

Dated at Port-Louis, this 2nd day of November , 2024

Gérard H. de Froberville

18, Edith Cavell Street , Port-Louis

Attorney for Mr. Benoit Marie Gabriel PFISTER and Mrs. Marie-Helene Odile Jacqueline Nicole PFISTER

Yoon, le Sud-Coréen visé par une enquête de la police pour « trahison » en raison du chaos provoqué par la loi martiale

Les plaintes déposées auprès de la police accusent le président et d'autres responsables de « trahison » pour avoir déclaré la loi martiale.



La police sud-coréenne a ouvert une enquête sur le président Yoon Suk-yeol pour « trahison » présumée liée à sa brève déclaration de loi martiale cette semaine, selon les rapports. L'agence de presse sud-coréenne Yonhap a rapporté jeudi qu'une équipe de l'Agence nationale de police avait été chargée d'enquêter sur le président, tandis que des allégations de trahison ont également été portées contre le ministre de la Défense récemment démissionnaire du pays, Kim Yong-hyun, ainsi que contre le chef d'état-major de l'armée, le général Park An-su et le ministre de l'Intérieur Lee Sang-min. Les quatre hommes ont été accusés « de trahison et d'autres charges connexes pour leur rôle dans la déclaration et la levée ultérieure de la loi martiale mardi soir », rapporte l'agence de presse. Une plainte pour trahison a été déposée contre le président par un petit parti d'opposition et une seconde a été soumise par un groupe de 59 militants, a indiqué Yonhap. Citant des menaces non spécifiques de la part de « forces anti-étatiques » et d'opposants politiques obstructionnistes, le président Yoon a imposé la loi martiale pendant environ six heures mardi soir avant de changer de cap après que le Parlement a tenu un vote pour s'opposer à cette mesure et que les gens sont descendus dans la rue en signe de protestation. Yoon doit également faire face à un vote de destitution au Parlement samedi pour sa déclaration de loi martiale. Les tribunaux du pays et un département gouvernemental qui enquête sur la corruption parmi les hauts fonctionnaires envisagent également de lancer leurs propres enquêtes sur les événements, qui ont conduit des troupes sud-coréennes armées à prendre d'assaut l'enceinte de l'Assemblée nationale à bord d'hélicoptères et à briser les fenêtres et les portes pour

entrer dans le bâtiment. Dans un rapport distinct, Yonhap a déclaré qu'un procureur du bureau du procureur du district central de Séoul avait émis une interdiction de voyager à l'encontre de l'ancien ministre de la Défense sud-coréen Kim, qui a démissionné tôt jeudi. Kim, qui aurait suggéré au président d'imposer la loi martiale, fait l'objet d'une enquête pour « sédition » en raison de son rôle dans l'incident, a déclaré Yonhap. L'agence Yonhap rapporte également que « le parquet aurait interdit à d'autres accusés de quitter le pays, en plus » de l'ancien ministre de la Défense. Plus tôt, le bureau de Yoon avait déclaré que le président avait accepté la démission du ministre de la Défense et qu'il serait remplacé par l'ambassadeur de Corée du Sud en Arabie saoudite, Choi Byung-hyuk, un ancien général de l'armée quatre étoiles. Les législateurs du Parti démocrate (opposition) prévoient de demander un vote au Parlement pour destituer Yoon samedi soir, a déclaré un porte-parole du parti aux journalistes. « La déclaration de l'état d'urgence martial par le régime de Yoon Suk-yeol a provoqué une grande confusion et une grande peur parmi notre peuple », a déclaré le député du Parti démocrate Kim Seung-won à l'Assemblée nationale. Le Parti du pouvoir populaire de Yoon est divisé sur la crise mais a déclaré qu'il s'opposerait à la destitution du président, à qui il reste deux ans dans son mandat de cinq ans. Le Parti démocrate d'opposition a besoin qu'au moins huit des 108 législateurs du Parti du pouvoir populaire soutiennent le projet de loi de destitution pour qu'il soit adopté avec une majorité des deux tiers des 300 sièges du parlement. Si le projet de loi de destitution est adopté, la Cour constitutionnelle sud-coréenne décidera alors si elle maintient ou non la motion – un processus qui pourrait prendre jusqu'à 180 jours. Si Yoon devait être suspendu de ses fonctions, le Premier ministre Han Duck-soo lui succéderait. Si Yoon démissionne ou est démis de ses fonctions, une nouvelle élection aura lieu dans les 60 jours. Yoon a été accueilli par les dirigeants occidentaux comme un partenaire dans l'effort mené par les États-Unis pour unifier les démocraties contre l'autoritarisme croissant en Chine, en Russie et ailleurs. Mais il a provoqué un malaise parmi les Sud-Coréens en qualifiant ses détracteurs de « forces communistes totalitaires et anti-étatiques ». En novembre, il a nié tout acte répréhensible en réponse aux allégations de trafic d'influence portées contre lui et sa femme et il a adopté une ligne dure à l'encontre des syndicats.

Trump choisit Kelly Loeffler pour diriger la Small Business Administration

Le président élu Donald Trump a annoncé mercredi que l'ancienne sénatrice Kelly Loeffler était son choix pour diriger la Small Business Administration. « Kelly apportera son expérience des affaires et de Washington pour réduire les formalités administratives et ouvrir des opportunités pour nos petites entreprises de croître, d'innover et de prospérer. Elle veillera à ce que la SBA soit responsable envers les contribuables en luttant contre le gaspillage, la fraude et les excès réglementaires », a déclaré Trump sur Truth Social, soulignant également qu'elle coprésidera son investiture. Plusieurs discussions ont eu lieu entre Loeffler et l'équipe de transition concernant le rôle de secrétaire à l'Agriculture, et CNN a rapporté le mois dernier que Trump était prêt à lui offrir le poste. Mais Trump a hésité à annoncer son choix pour le poste de secrétaire à l'Agriculture, car il en a proposé d'autres à la fin du mois dernier, avant de finalement proposer le poste à Brooke Rollins. Loeffler, qui a brièvement représenté la Géorgie au Sénat, avait collecté des fonds pour Trump pendant la campagne de 2024 et avait récolté plusieurs millions de dollars pour sa campagne au cours de l'été lorsqu'elle avait organisé une soirée de visionnage du débat avec le président du Comité national républicain, Michael Whatley. Plusieurs autres

membres du cabinet de Trump, dont le sénateur Marco Rubio et la représentante Elise Stefanik, étaient présents à cette soirée. Loeffler a été l'une des élues les plus riches pendant son court mandat au Congrès. Son mari, Jeffrey Sprecher, est le PDG de l'Intercontinental Exchange, qui possède la Bourse de New York. Lors de leur campagne électorale en 2020, elle a annoncé qu'elle et son mari se désinvestissaient de leurs actions individuelles, suite à de vives critiques concernant les transactions qu'elle et d'autres élus avaient effectuées avant le ralentissement du marché provoqué par le coronavirus.

Nommée au Sénat par le gouverneur de Géorgie Brian Kemp contre la volonté de Trump, Loeffler a perdu son siège lors d'un second tour en 2021 face au sénateur démocrate Raphael Warnock. Loeffler était une fervente alliée de Trump au Congrès, déclarant avant les violences du 6 janvier 2021 qu'elle prévoyait de voter contre la certification des résultats électoraux de son État pour soutenir l'effort plus large de Trump visant à renverser la victoire électorale de Joe Biden en 2020. Après l'attaque du Capitole, Loeffler a abandonné son objection, déclarant au Sénat : « Quand je suis arrivée à Washington ce matin, j'avais pleinement l'intention de m'opposer à la certification des votes électoraux.

Le président colombien Petro remplace le ministre des Finances impliqué dans un scandale

Ricardo Bonilla est le deuxième ministre des Finances à quitter le gouvernement de Petro, qui fait face à des obstacles législatifs et à des enquêtes.

Un membre clé du gouvernement du président colombien Gustavo Petro a démissionné, suite au dernier scandale de corruption qui secoue l'administration.

Le ministre des Finances Ricardo Bonilla a démissionné de son poste mercredi, bien qu'il soit resté inflexible face aux accusations selon lesquelles il aurait détourné des fonds de l'agence colombienne de secours en cas de catastrophe et acheté des votes au sein d'une commission du Congrès impliquée dans les finances gouvernementales. « Je pars la tête haute, confiant que je convaincrai mes enquêteurs que je n'ai pas acheté le silence ni les votes des membres du Congrès », a écrit Bonilla sur les réseaux sociaux.

Il a nié avoir commis le moindre crime. « La défense que j'assure avec mon équipe juridique est fondée sur la vérité et la transparence. » Le président Petro, premier président de gauche de la Colombie, a surmonté une série de scandales et de revers législatifs depuis son entrée en fonction en 2022. Mais il a soutenu Bonilla, même s'il a accepté la démission du ministre.

« Je sais que l'accusation contre Bonilla est injuste », a écrit Petro dans l'une de ses deux longues missives sur les réseaux sociaux, décrivant Bonilla comme un « véritable économiste, engagé envers les besoins de son peuple ». Mais, a ajouté Petro, « la politique et le droit continuent d'être fondés sur la corruption » en Colombie. Petro a rapidement remplacé Bonilla par son vice-ministre des Finances, Diego Guevara, mercredi après-midi. Bonilla est le deuxième ministre des Finances à quitter le gouvernement de Petro. Il a succédé à José Antonio Ocampo en 2023, après que Petro a brusquement remanié son cabinet. Le scandale qui a entraîné la chute de Bonilla a éclaté plus tôt cette année, lorsque le parquet a ouvert une enquête sur des contrats importants de l'Unité nationale de gestion des risques de catastrophes, ou UNGRD.

Certains achats auraient impliqué des contrats de 10,5 millions de dollars pour des camions-citernes d'eau défectueux destinés à la province de La Guajira, où les habitants ont du mal à accéder à l'eau potable.

L'ancien directeur de l'UNGRD a été accusé de trafic d'influence, dans un scandale qui a fini par inclure Bonilla lui-même. La Cour suprême de Colombie a depuis indiqué que son enquête portait sur de présumés « crimes de corruption et d'enrichissement illicite possible ». L'ancien directeur adjoint de l'UNGRD, Sneyder Pinilla, lui-même visé par une enquête, est depuis devenu témoin coopérant. Ses avocats ont déclaré qu'il avait fourni des preuves d'une « structure criminelle » reliant l'UNGRD à de hauts fonctionnaires fédéraux. Mais Petro a largement rejeté les accusations de corruption au sein de son gouvernement. En octobre, par exemple, lorsque les responsables électoraux ont annoncé qu'ils enquêtaient sur d'éventuelles violations du financement de campagne lors de la campagne historique de Petro, le président a qualifié ces efforts de sabotage. « Le coup d'État a commencé », a écrit Petro sur les réseaux sociaux. Cette enquête est également en cours et implique non seulement Petro mais aussi son ancien directeur de campagne Ricardo Roa. Le fils de Petro, Nicolas Petro, a également été assigné à résidence en 2023 pour avoir prétendument accepté de l'argent d'individus liés au trafic de drogue, bien qu'il ait nié que son père, le président, était au courant de ce stratagème. Le président Petro a lié ces deux affaires dans sa déclaration de mercredi sur la démission de Bonilla. Il y a des gens, a-t-il écrit sur les réseaux sociaux, qui veulent utiliser le scandale impliquant Bonilla « pour faire s'effondrer la politique économique du gouvernement ». « Ce sont les mêmes qui disent maintenant que Bonilla a dénoncé Roa et mon fils, alors qu'il s'agit simplement d'un menteur anonyme du mois d'octobre livré au ministère des Finances », a affirmé Petro. « Ils veulent nous diviser dans des luttes qu'ils inventent eux-mêmes. »

Santé

La liste noire des médicaments à éviter en 2025 et les alternatives pour s'en passer

La revue Prescrire a publié son bilan des médicaments à écarter en 2025. C'est un total de 106 médicaments présentant une balance bénéfice-risque défavorable dont la revue fait le constat. Parmi ces 106 médicaments, 88 sont commercialisés en France, parfois même en vente libre depuis des années, tandis que certains pays européens les ont interdits. D'après Prescrire, 88 médicaments sont à écarter du marché pharmaceutique français en 2025. En effet, la revue vient de publier son édition de décembre 2024 dans laquelle elle établit son bilan des médicaments à écarter en 2025. En tout, 106 médicaments figurent dans cette liste noire, dont 88 commercialisés en France, parfois depuis des décennies. Ces médicaments présentent souvent une balance bénéfice-risque défavorable, c'est-à-dire que les patients encourent des risques beaucoup trop élevés en prenant ceux-là plutôt que d'autres, par exemple, ou que le médicament présente des effets indésirables trop importants par rapport à ce qu'ils sont censés traiter. En revanche, d'autres médicaments ne présentent pas plus d'effets cliniques que des placebos et leur usage paraît donc inutile. Ainsi, parmi ces médicaments aux effets secondaires redoutables ou à l'efficacité non prouvée cliniquement figurent le phloroglucinol, plus connu sous le nom de Spasfon et en vente libre partout en France. Le phloroglucinol comporte moult effets indésirables tels que des réactions allergiques, voire de rares syndromes de Lyell (un syndrome dermatologique potentiellement mortel pour le patient). Son efficacité reste incertaine, notamment sur les troubles intestinaux, ou encore sur les douleurs gynécologiques ou de règles, et elle ne dépasserait pas... celle d'un placebo. Il n'est d'ailleurs commercialisé qu'en France et en Italie, la Belgique ayant arrêté sa mise sur le marché en 2010. Pourtant, en 2023, en France, ce sont près de 26,5 millions de boîtes qui ont été remboursées par l'assurance maladie.

Des médicaments contre les états grippaux et le rhume à éviter

Au-delà du phloroglucinol, d'autres médicaments comportent une balance bénéfice-risque défavorable bien qu'ils soient en vente libre partout en France. C'est d'ailleurs le cas de certaines argiles médicamenteuses telles que la diosmectite (Smecta) ou de l'hydrotalcite (Rennieliquo) comportant une pollution naturelle au plomb et pouvant donc être dangereux d'un point de vue neurologique. Ainsi, d'après Prescrire, il est préférable de se tourner vers des alternatives comportant moins de risques, quand l'usage d'un médicament est réellement nécessaire, telles qu'un antiacide sans argile, comme le Gaviscon par exemple, composé de bicarbonate de sodium et d'alginate de sodium. La période hivernale approchant, les rhumes, les états grippaux et la toux reviennent, ainsi il est bien tentant de prendre des sirops antitussifs, notamment pour passer des nuits tranquilles. Cependant, de nombreux médicaments contre la toux bénigne exposent à des risques disproportionnés. C'est par exemple le cas de l'oxoméazine (Toplexil), exposant à de nombreux effets indésirables. Mais l'ambroxol, ou Muxol, n'est pas en reste puisqu'il expose à des

risques de réactions anaphylactiques, ou à des réactions cutanées pouvant dans de rares cas être mortelles, bien qu'il n'ait pas plus d'efficacité qu'un placebo. Ainsi, en cas de toux, si l'on souhaite vraiment prendre un médicament, il est préférable, selon Prescrire, de se tourner vers le dextrométhorphan, contenu par exemple dans le sirop Tussidane, bien qu'il comporte lui aussi des limites.

En plus de la toux, les maux de gorges refont également surface. Il est alors tentant de prendre une pastille pour la gorge afin de calmer la douleur et l'extinction de voix. Pourtant, l'alpha-amylase, plus communément appelée Maxilase, est une enzyme ne démontrant pas d'efficacité clinique tandis qu'elle expose à des troubles cutanés ou allergiques, pouvant dans certains cas devenir graves. Prescrire indique alors que les meilleurs remèdes face aux désagréments de l'hiver restent le miel, l'eau sucrée, les confiseries à sucer ou bien encore le paracétamol en cas de fortes douleurs.

Des médicaments contre les douleurs articulaires et la dépression à écarter

93% des Français déclarent avoir déjà souffert de douleurs articulaires, selon un sondage IFOP intitulé "Les Français et les rhumatismes" mené en 2016. Ainsi, il semble logique que bon nombre d'entre eux tentent de se médicamenter pour soulager leurs douleurs. Les anti-inflammatoires non stéroïdiens sont monnaie courante dans le milieu des douleurs articulaires. Ils possèdent tous plus ou moins les mêmes effets indésirables communs, à quelques exceptions près.

Par exemple, l'acéclofénac (Cartrex) et le diclofénac (Voltarène) exposent les patients à une augmentation des risques de morts ayant une origine cardiovasculaire, type infarctus du myocarde ou insuffisance cardiaque. Toujours dans une optique de soulager les douleurs, les médicaments "myorelaxants", tels que Miorel, semblent être une bonne option. Cependant, certains d'entre eux ne démontrent pas d'efficacité au-delà de l'effet placebo, tandis que d'autres tels que le méthocarbamol (Lumirelax) exposent à des troubles digestifs et cutanés. Ainsi, Prescrire recommande de se tourner vers le paracétamol, l'ibuprofène ou encore la naproxène en cas de fortes douleurs.

Enfin, dans la liste noire de Prescrire figurent certains médicaments contre la dépression, exposant les patients à de plus grands effets indésirables que d'autres. On peut par exemple trouver l'agomélatine, ou Valdoxan, à l'efficacité d'un placebo et exposant les patients à des hépatites, des pancréatites, des suicides, des accès d'agressivité ou bien encore à des atteintes cutanées. Le citalopram (Seropram) et l'escitalopram (Seroplex), des antidépresseurs dits IRS (des antidépresseurs inhibiteurs dits sélectifs de la recapture de la sérotonine) comportent un surcroît de risques et des conséquences plus graves à leur surdosage par rapport à d'autres médicaments de la même famille.

Rappelons pour finir qu'il est important d'éviter l'auto-médication et de se tourner vers un professionnel de santé en cas de besoin.

Attention au « syndrome de la peau toastée » lorsque vous utilisez une bouillotte

Cette forme de brûlure n'est pas à prendre à la légère. Voici comment l'éviter si vous ne pouvez vous séparer de votre grosse poche d'eau chaude l'hiver venu.

Au Royaume-Uni, près de 6.000 brûlures causées par des bouillottes ont été recensées entre 2014 et 2023. En Belgique, le Centre des grands brûlés de l'Hôpital militaire Reine Astrid a déclaré recevoir cinq fois plus de patients brûlés par leur bouillotte depuis la crise énergétique, ces derniers privilégiant ce type de chaleur pour baisser le montant de leurs factures de chauffage. Si certaines brûlures concernent le contact direct de la peau avec de l'eau bouillante (on ne vous fait pas de dessin), d'autres sont dues au contact prolongé avec la bouillotte, provoquant le « syndrome de la peau toastée ». Cette lésion dermatologique se caractérise par une rougeur congestive de la peau, faisant apparaître des taches rouges arrondies. « Ce phénomène est dû à la dilatation des petits vaisseaux de la peau qui tentent de faire face à la chaleur », détaille dans The Conversation Adam Taylor, professeur en anatomie à l'Université de Lancaster. Scientifiquement appelé « érythème », ce syndrome peut provoquer des douleurs, démangeaisons, zones de sécheresses ou encore des boursouffures. « En général, le problème disparaît rapidement après le retrait de la source de chaleur, rassure Adam

Taylor, mais une exposition prolongée et persistante à la celle-ci peut provoquer un amincissement de la peau et une hyperpigmentation », certaines zones de la peau étant plus foncées que d'autres. Certaines personnes sont également plus sensibles aux dommages causés par la chaleur comme celles atteintes de drépanocytose et de douleurs chroniques, notamment les femmes ayant des règles douloureuses.

Comment l'éviter ?

Si vous ne pouvez pas vous séparer de votre bouillotte, surtout en hiver, voici plusieurs conseils pour éviter de vous brûler la peau. Pour commencer, veillez à ne pas mettre d'eau trop chaude. D'après Douce Bouillotte, un site spécialisé dans la vente de ce type de contenant, la température idéale est de 60°C pour les adultes et 40°C pour les enfants. Aussi, il est fortement recommandé de ne pas la poser le plastique qui la compose à même votre peau, mais de mettre une couche de tissu entre les deux. Pour les plus frileux, une autre méthode un peu plus radicale peut vous aider à passer l'hiver sereinement : les gants. Même à la maison, vous pouvez en porter pour conserver au mieux votre chaleur corporelle.

Sciences

Découvrez le design des premières habitations sur Mars

Quatre volontaires s'apprentent à vivre dans le tout premier habitat martien pour une durée de dix-huit mois. Au programme : activités sportives, promenades et même initiation à la construction.

« À vendre : 5 pièces avec vue sur Mars ». Dans quelques années, cette drôle de petite annonce pourrait bien devenir réalité avec le projet de colonisation de la planète que prépare la Nasa. Mais avant de faire flamber le prix de l'immobilier sur notre planète voisine, les scientifiques planchent sur les premiers habitats qu'occuperont les astronautes envoyés sur place à l'horizon 2040.

Un prototype de maison plausible selon l'ASA

Le 11 avril, l'Agence Spatiale Américaine a dévoilé « Mars Dune Alpha », un prototype de maison martienne dans laquelle 4 personnes vont vivre confinées pendant plus d'un an. Contrairement à certaines expériences précédentes, ce n'est pas dans le désert que ce drôle d'habitat a été installé mais au cœur du centre de recherche de la Nasa à Houston au Texas. Ses futurs habitants, dont le nom n'est pas encore connu, vont être surveillés de près par les chercheurs.

Une superficie de 160m² mais un confort minimaliste

Et autant dire que l'expérience s'annonce éprouvante pour les sujets tests. Dans cette maison, pas de canapé confortable ou de lit douillet : tout le superflu a été écarté car les scientifiques veulent coller au plus près du matériel qu'il sera possible d'expédier sur Mars. Cela n'empêche pas d'avoir de l'espace, « Mars Dune Alpha » mesure environ 160 m². On y trouve un potager vertical pour cultiver des salades, un poste médical, une pièce de travail ainsi qu'un espace détente.

Les habitants auront-ils accès à l'extérieur sur Mars ?

Les habitants auront également accès à une zone « extérieure », en réalité un dôme fermé recouvert de paysages martiens et recouvert de sable rouge. On y trouve plusieurs instruments comme une station météo, un appareil pour fabriquer de véritables briques et même un tapis roulant sur lequel les sujets évolueront suspendus à des sangles aériennes pour simuler des déplacements sur planète rouge où la gravité est 62% inférieurs à celle de la terre. Lors de ces promenades, les faux astronautes devront accomplir des tâches types comme le ramassage d'échantillons rocheux ou de la construction de bâtiments.

Les scientifiques mettront tout en place pour anticiper les besoins en ressources sur Mars !

Cet habitat martien a une autre particularité, il a été construit intégralement par impression 3D. « C'est une des technologies qu'étudie la Nasa pour potentiellement construire des habitats sur la surface d'autres planètes ou de la Lune », indique à l'AFP Grace Douglas, l'une des responsables de l'expérience.

Un prototype de test qui scrutera les premiers habitants sur Mars

Avec ses collègues, Grace Douglas ne va pas perdre une miette du quotidien des habitants puisque la maison est également truffée de caméras. Les 4 cobayes seront scrutés nuit et jour pour suivre l'évolution de leurs performances physiques et de leurs fonctions cognitives dans un environnement aussi particulier pour le corps et en particulier le cerveau. Ils vont être par ailleurs soumis à des phases de stress avec des pannes de matériel ou des coupures inattendues de l'approvisionnement en eau. Les données récoltées permettront de préparer au mieux les vrais astronautes qui seront choisis pour les missions futures et d'anticiper au mieux les ressources dont ils auront besoin pour s'établir durablement sur la planète.

Insolites

Un python géant retrouvé au milieu d'une route inondée en Thaïlande



Le 1er décembre, dans la province de Pattani, en Thaïlande, un python de 6 mètres a été aperçu flottant sur une route inondée après de fortes pluies. Sa taille impressionnante a surpris les habitants, mais la découverte a malheureusement pris une tournure tragique.

Six exclus, un doute : Pep Guardiola publie la dernière mise à jour des blessures de Man City avant le choc contre Crystal Palace

L'entraîneur de Manchester City, Pep Guardiola, a fait le point sur la condition physique de son équipe avant le match de Premier League de samedi contre Crystal Palace à Selhurst Park.

Les Citizens ont mis fin à leur série de sept matchs sans victoire toutes compétitions confondues en battant Nottingham Forest 3-0 à l'Etihad Stadium mercredi soir.

Cependant, cette victoire a eu un coût, car le duo défensif Nathan Ake et Manuel Akanji ont tous deux été retirés en raison de blessures.

Akanji a été sorti à la mi-temps pour un problème non spécifié, un problème avec lequel le joueur de 29 ans a « beaucoup lutté » ces derniers mois selon Guardiola.

Ake, quant à lui, a semblé souffrir d'une blessure aux ischio-jambiers dans les derniers instants de la deuxième mi-temps après avoir contesté le ballon, et Guardiola a admis après le match que son dernier revers « ne semble pas bon ».

Ake, Foden parmi les absents, Akanji douteux

Guardiola a depuis fait une très brève mise à jour sur les deux joueurs lors de sa conférence de presse d'avant-match vendredi, confirmant qu'Ake « est absent » tandis qu'Akanji sera évalué avant le coup d'envoi.

Pendant ce temps, Guardiola a été interrogé sur la disponibilité de Phil Foden, qui a été exclu de l'équipe en milieu de semaine en raison d'une bronchite.

Foden, qui a eu du mal à s'appuyer sur une campagne 2023-24 exceptionnelle au cours de laquelle il a été nommé joueur de la saison en Premier League et PFA, est confronté à son deuxième épisode de maladie cette saison après avoir passé quelques semaines sur la touche plus tôt cette année.

Guardiola a suggéré après la victoire de Man City sur Forest que Foden ne serait peut-être pas mis à l'écart trop

longtemps, mais il a maintenant confirmé que le milieu de terrain n'est « pas prêt » à jouer contre Crystal Palace ce week-end.

L'entraîneur catalan a également confirmé que John Stones (pied) et Mateo Kovacic (non précisé) ne seront pas en lice pour le voyage dans le sud de Londres et resteront dans la salle de soins avec les absents de longue durée Rodri (LCA) et Oscar Bobb (fracture de la jambe).

Guardiola veut faire attention à la condition physique de De Bruyne

Un joueur qui était de retour en forme et qui tirait pour Man City en milieu de semaine était le capitaine Kevin De Bruyne, qui a marqué et aidé lors de la victoire contre Forest après avoir été titularisé pour la première fois dans une compétition depuis le 18 septembre.

De Bruyne avait déjà été mis à l'écart pendant 10 matches en raison d'un problème à l'aine, et bien que Guardiola soit heureux d'avoir le meneur de jeu de retour à sa disposition, il veut être prudent avec le Belge pour éviter tout revers au milieu d'un calendrier de fêtes chargé.

« Nous n'avons pas beaucoup de joueurs donc nous verrons (s'il joue contre Palace) », a déclaré Guardiola. « Il m'a fallu beaucoup de temps pour revenir. Avec un match tous les trois jours, on verra comment il réagit à ce nombre de matchs. »

Man City aborde le choc de samedi contre Crystal Palace en quatrième position du classement de la Premier League, à neuf points du leader Liverpool, qui pourrait prendre 12 points d'avance sur les champions en titre s'ils battent leurs rivaux du Merseyside, Everton, au coup d'envoi à l'heure du déjeuner.

Man United sera privé de trois défenseurs pour la confrontation en Premier League avec Nottingham Forest

L'entraîneur-chef de Manchester United, Ruben Amorim, a exclu Jonny Evans du match de Premier League de samedi contre Nottingham Forest, le défenseur expérimenté n'étant pas encore revenu à l'entraînement.

Evans a signé une prolongation de contrat de 12 mois au cours de l'été, et il a de nouveau été un joueur important pour les Red Devils au cours de la campagne 2024-25, participant à 11 reprises toutes compétitions confondues.

Le joueur de 36 ans a cependant manqué les deux derniers matches de Man United avec un problème non spécifié, et Amorim a déclaré lors de sa conférence de presse vendredi que le défenseur central serait à nouveau absent contre Forest.

Victor Lindelof est de retour à l'entraînement, le défenseur se remettant d'un problème à l'aine qu'il a subi alors qu'il représentait la Suède pendant la pause internationale de novembre, mais le joueur de 30 ans sera également absent samedi.

« Jonny ne s'entraîne toujours pas, Victor est revenu à l'entraînement mais n'est pas disponible pour demain, peut-être que lors du prochain match, il sera disponible », a déclaré Amorim aux journalistes lorsqu'il a été interrogé sur la situation actuelle des blessures.

Evans et Lindelof manqueront pour Man United contre Forest

Luke Shaw est également de nouveau sur la touche en raison d'un problème aux ischio-jambiers, mais Lisandro Martinez et Kobbie Mainoo seront de retour dans l'équipe après avoir manqué la défaite 2-0 contre Arsenal mercredi soir en raison de suspensions.

Man United n'a pas souffert de nouveaux problèmes de condition physique, ce qui signifie qu'Amorim aura à nouveau une équipe solide à choisir contre Forest, alors que les Red Devils cherchent à retrouver le chemin de la victoire.

Les résultats en milieu de semaine ont vu Man United chuter à la 13e place du classement de la Premier League, et Amorim a abordé la place de son équipe dans la division vendredi.

"C'est triste parce que c'est une ligue très compétitive, elle peut changer avec

un seul résultat. Nous devons passer cette phase, donc je ressens la même chose, parce qu'avant le match contre Arsenal, vous demandiez à propos des quatre premiers et maintenant nous revenons à cette position (13e). Nous devons rester calmes et continuer à faire le travail que nous faisons", a déclaré le manager.

Amorim est convaincu que Man United « s'améliore »

Amorim a également insisté sur le fait qu'il voyait des signes d'amélioration de la part de Man United, mais le Portugais a souligné qu'il y avait un long chemin à parcourir avant que les joueurs ne comprennent pleinement comment fonctionner dans son système 3-4-3.

« C'est vraiment dur, j'apprends la même chose avec les victoires parce que je me concentre sur la performance. Nous avons gagné 4-0 contre Everton mais j'ai vu tellement de choses qui n'allaient pas. J'ai vu la même chose contre Arsenal", a-t-il ajouté.

« Nous avons besoin de temps pour réfléchir. Nous n'avons pas beaucoup de temps pour nous entraîner et nous devons nous préparer pour le prochain adversaire, mais quand je vois l'équipe, je pense que nous nous améliorons sur certains aspects. »

"Si vous voyez aujourd'hui, en une semaine, vous avez trois matchs et cela peut changer l'image de l'équipe, la perception de l'équipe et de l'équipe au classement. Vous pouvez changer beaucoup de choses en une semaine. C'est comme ça. Nous devons être cohérents dans la façon dont nous nous concentrons sur le travail à l'entraînement. Vous ne contrôlez pas le résultat mais vous sentez que vous devez gagner trois matchs pour voir un grand écart au classement.

Man United a sept points de retard sur Manchester City, quatrième, et tentera d'enregistrer sa sixième victoire en championnat de la saison lorsqu'il accueillera Forest ce week-end.

Composition de Chelsea contre Tottenham : XI prévu pour le derby londonien de Premier League alors que l'appel de Jadon Sancho a été fait

L'entraîneur de Chelsea, Enzo Maresca, a le meilleur type de dilemmes offensifs à résoudre pour le derby londonien de Premier League de dimanche à Tottenham Hotspur.

Les Blues ont massacrés Southampton 5-1 mercredi soir pour se hisser à la deuxième place du classement de la Premier League, devant Arsenal à la différence de buts et à sept points du leader Liverpool. Reece James, Wesley Fofana et Omari Kellyman - qui soignent tous des blessures à la cuisse - étaient les seuls absents de Chelsea contre les Saints, et Maresca devrait travailler avec une équipe identique pour le derby de dimanche.

L'entraîneur des Blues n'a pas hésité à remanier son pack à St Mary's, et chaque membre de son quatuor offensif - Cole Palmer, Joao Felix, Noni Madueke et Christopher Nkunku - a été directement impliqué dans au moins un but.

Cependant, seul Palmer pourrait être conservé au Tottenham Hotspur Stadium, car Pedro Neto, Jadon Sancho et Nicolas Jackson - auteur d'un triplé lors de cette rencontre la saison dernière - devraient revenir dans le onze de départ.

Enzo Fernandez a cependant retrouvé une bonne forme depuis qu'il a repoussé Romeo Lavia sur le banc, et l'Argentin devrait être conservé aux côtés de Moises Caicedo dans le double pivot.

Axel Disasi a également plaidé en faveur d'un remplaçant régulier de Fofana, mais Tosin Adarabioyo et Filip Jorgensen peuvent s'attendre à céder leur place à Levi Colwill et Robert Sanchez respectivement.

Alignement de départ possible de Chelsea

Sanchez ; Gusto, Disasi, Colwill, Cucurella ; Caicedo, Fernandez ; Sancho, Palmer, Neto ; Jackson

Leicester City a prédit le XI contre Brighton : Composition possible pour le choc de Premier League

Leicester City est prêt à se passer des talents de Facundo Buonanotte pour le match de Premier League contre Brighton & Hove Albion au King Power Stadium dimanche après-midi.

Le joueur de 19 ans a fait un excellent début de campagne pour les Foxes, apportant six contributions de buts dans l'élite, mais l'attaquant sera indisponible alors que son club parent vient dans les East Midlands.

En conséquence, le nouvel entraîneur-chef Ruud van Nistelrooy devra introduire un nouveau visage dans le quatuor de tête de Leicester, avec Jordan Ayew et Stephy Mavididi qui se battront pour rejoindre Bilal El Khannous et Kasey McAteer derrière la légende du club Jamie Vardy.

Privilégiant une approche axée sur la sécurité au milieu de terrain, l'entraîneur néerlandais a fait équipe avec Boubakary Soumare et Wilfred Ndidi lors de la victoire 3-1 contre West Ham United, et nous nous

attendons à ce que le même partenariat soit le même ce week-end.

Pilier de la défense sous la direction d'Enzo Maresca et de Steve Cooper au cours des 13 derniers mois, Wout Faes a été abandonné par Van Nistelrooy au profit de Conor Coady, qui semble prêt à faire partie du XI aux côtés de Jannik Vestergaard.

Harry Winks reste sur la touche en raison d'une blessure musculaire, bien qu'il ne soit pas clair si l'ancien international anglais reviendra dans l'équipe à son retour sous la nouvelle direction.

James Justin et Victor Kristiansen sont presque certains de continuer sur les flancs de la ligne arrière en raison de l'absence continue de Ricardo Pereira, qui fait face à des mois sur la touche en raison d'un problème aux ischio-jambiers.

Composition possible de Leicester City : Hermansen ; Justin, Coady, Vestergaard, Kristiansen ; Ndidi, Soumare, McAteer, El Khannous, Mavididi ; Vardy